

MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2015

La Charte Qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement est un "guide de bonnes pratiques" à l'usage de tous. Elle s'appuie sur les textes réglementaires, normes et instructions techniques en vigueur, en proposant une méthodologie et des outils, dans le but de réaliser des réseaux de meilleure qualité.

Ce document signé en 2013, par 32 partenaires, est né de la fusion de deux chartes sectorielles, l'une concernant les réseaux d'eau potable, et l'autre concernant les réseaux d'assainissement.

Depuis 2008 l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les Conseils Généraux de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, et des Pyrénées Orientales financent une mission d'animation pour la Charte Qualité assainissement portée par l'association VERSeau Développement. Cette mission est aujourd'hui étendue aux réseaux d'eau potable.

Les principales missions de l'animateur:

- Promouvoir les principes de la Charte,
- Organiser et animer les comités de pilotages (financeurs), les comités de suivi (acteurs et partenaires de la charte) et des groupes de travail,
- Recenser les besoins et difficultés

Nous avons le plaisir de vous informer que nous accueillons dans l'équipe de la Charte notre nouvelle chargée de missions, Chloé MIGAYRON. Elle travaillera en collaboration avec Laetitia CANTAREL, responsable de l'animation de la Charte Qualité Languedoc-Roussillon depuis janvier 2012.

RETROSPECTIVE 2014

- La réunion du Comité de suivi a eu lieu le 1^{er} juillet 2014. Une cinquantaine de personnes étaient présentes ce jour là. A l'issue de cette réunion, le Comité de suivi a déterminé 4 axes de travail :

- 1) Le diagnostic amiante
- 2) Les contrôles réalisés par les entreprises accréditées COFRAC et le solde de l'opération par l'Agence de l'eau
- 3) Les plans de recollement/fonds de plans/DT-DICT.
- 4) Les canalisations PVC et les pièces de raccordement.



ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

- Réglementation DT-DICT :
 - Partie 1 (Prévention des dommages et de leurs conséquences) : sera soumise à enquête publique début mars 2015.
 - Partie 2 (Détection des réseaux enterrés) : enquête publique en cours.
 - Partie 3 (Géoréférencement des réseaux enterrés) et partie 4 (Clauses techniques et financières et administratives) : ont été publiées.
 - Partie 5 (Les missions de la maîtrise d'œuvre) : sera soumise à enquête publique début mars 2015.
- Dépouillement de la norme NFP 98-332 sur l'interdistance des réseaux enterrés : publication courant mars 2015.
- Révision des fascicules 70-1, 70-2 et 71 : sera terminée fin 2015.

Nouveaux outils disponibles sur le site internet de la Charte Qualité Languedoc-Roussillon

Le Formulaire d'attestation de réalisation d'opération sous Charte Qualité

Le formulaire d'attestation de réalisation d'opération a été validé lors de la réunion du 5 novembre 2014 du groupe de travail sur l'attestation des travaux sous Charte.

Cette attestation est délivrée par le maître d'ouvrage de l'opération ou, le cas échéant, par l'assistant à maîtrise d'ouvrage ou le maître d'œuvre.

Ce document, destiné à tous les acteurs de l'opération citée, atteste que l'opération a été effectuée selon les règles de l'art en conformité avec la Charte qualité des réseaux d'eau potable et/ou d'assainissement Languedoc Roussillon. Ce document est disponible sur le site internet de la Charte à la rubrique « Outils ». <http://www.chartes-qualite-lr.org/>

La nouvelle version de la Fiche pratique DT-DICT

Dans le cadre d'une évolution réglementaire, la Charte a mis à jour la Fiche pratique DT-DICT.

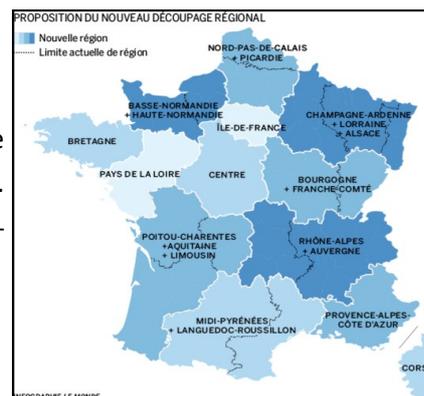
Cette fiche est destinée aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, concessionnaires de réseaux et entreprises concernés par les travaux sur les réseaux d'assainissement réalisés à proximité de réseaux sensibles pour la sécurité. Elle a pour objet de décrire et d'expliquer les procédures pour les Déclaration de projet de Travaux (DT) et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

Ce document est disponible sur le site internet de la Charte à la rubrique « Outils ». <http://www.chartes-qualite-lr.org/>



Les dernières tendances !

- L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a lancé un appel à projet pour « Economiser l'eau ». Les dépôts de dossier sont ouverts depuis novembre 2014 et jusqu'à la fin du mois de mai 2015. Les lauréats verront leurs projets financés à 50% par l'Agence de l'Eau. <http://www.eaurmc.fr/economiesdeau.html>
- Les dernières actualités dans le domaine de l'eau (les Agences de l'Eau, Actu-Environnement, l'Onema, La vie des réseaux...) dénoncent le gaspillage très important sur les réseaux d'eau potable en France. Dans ce sens, la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau met en avant la nécessité d'investir dans le renouvellement des réseaux d'eau potable qui sont vieillissants. Elle appuie également l'idée que ces travaux de rénovations devraient créer des milliers d'emplois. Une nouvelle qui pourrait plaire.
- L'Assemblée nationale a adopté, en seconde lecture, le projet de loi de réforme territoriale qui fixe à 13 le nombre de régions métropolitaines. Ainsi la région Languedoc-Roussillon va fusionner avec la région Midi-Pyrénées.



LES ACTIVITES DE LA MISSION D'ANIMATION

(entre juillet 2014 et décembre 2014)

Organisation / Participation à des réunions

Les Instances de la Charte Qualité :

- Réunion du Comité de suivi le 1^{er} juillet 2014.
- Réunion du Comité des Chartes nationales en septembre 2014.
- Réunion du Comité de pilotage le 3 octobre 2014.

Les groupes de travail:

- Suite et fin du groupe de travail « attestation des travaux sous Charte » (juillet et novembre 2014).
- Actualisation du groupe de travail « aide au choix des matériaux » en novembre 2014.

Forum, Congrès:

- Présentation de la Charte lors du « Tour de France de la performance des réseaux » organisé par G2C Environnement en collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, à Montpellier le 26 septembre 2014.
- Présentation de l'expérience de la Charte avec les aménageurs privés lors d'une table ronde pendant les journées techniques de l'ASTEE à Lyon les 7 et 8 octobre 2014.
- L'association des Maires des Pyrénées-Orientales (P-O) accueille un stand de la Charte lors du 57^{ème} Congrès des Maires des P-O le 25 octobre 2014.

Suivi de chantiers

- Aude : Carlipa, Razes. L'agglomération de Carcassonne a été rencontrée et engagera un chantier sous Charte dès 2015.
- Gard : Camprieu, Meynes, Nîmes, Saint-Ambroix, Saint-Sauveur.
- Hérault : Bédarieux, Campagne. Celles, La Tour-sur-Orb, Saint-Clément de Rivière, Saint-Pons de Thommières, SIEVH.
- Pyrénées Orientales: Communauté de communes Côte Vermeille, Communauté de communes Sud Roussillon, Font-Romeu, Prades.

Bilan de chantier

- Capestang (34)

A venir

- Le prochain Comité de pilotage aura lieu le 2 février 2015 (réflexion sur la nouvelle stratégie de promotion de la Charte pour 2015).
- Prochaine réunion du groupe de travail « Aide au choix des matériaux » le 15 janvier 2015.
- Prochaine réunion du groupe de travail « Gestion patrimoniale des réseaux » le 30 janvier 2015.
- Une formation technique sur la Charte sera organisée au 1^{er} trimestre 2015 en collaboration avec l'AITF et Nîmes Métropole.
- Le Salon international de l'Eau, Hydrogaïa, se tiendra les 27 et 28 mai 2015.

